



DELEGATION DE SIGNATURE

Références :

Vu le code de l'éducation, et particulièrement ses articles R822-9 à R.822-25,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté ministériel du 29 Novembre 2018, portant nomination de Madame Bénédicte CORVAISIER en qualité de Directrice Générale du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Grenoble à compter du 1^{er} janvier 2019,

Vu l'arrêté rectoral nommant Madame Marine PICAT-FERLET au Crous Grenoble Alpes à compter du 21 aout 2017,

Je soussignée, Bénédicte CORVAISIER, Directrice Générale Ordonnatrice du CROUS de Grenoble, donne délégation à

Madame Marine PICAT-FERLET

Directrice de la Vie étudiante

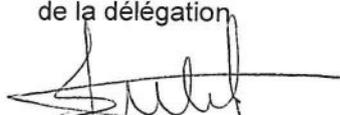
Afin qu'elle signe, dans le cadre du fonctionnement de son service :

- La correspondance relative au fonctionnement des services, dans la limite de ses attributions,
- Les documents relatifs à la gestion de sa division, sauf les contrats et les conventions,
- Les lettres et correspondances d'information,
- Les décisions de refus de renouvellement en résidence universitaire,
- Les bons de commande de fonctionnement et d'investissement d'une somme inférieur à 800€ H.T. dans la limite des crédits attribués,
- Les factures de fournisseurs et les pièces justificatives pour certification de service fait,
- Les conventions de mise à disposition de matériel, y compris avenants éventuels,
- Les conventions de mise à disposition de salle,
- Les arrêtés et états de liquidations de aides financières,
- Les attestations nécessaires au bon fonctionnement de son unité et relatives à son personnel sans que celles-ci ne soient créatrices de droit pour l'intéressée.

Cette présente délégation annule et remplace toutes les délégations de signature consenties précédemment et prendra fin automatiquement à la date de fin de fonction de l'intéressée ou sur simple décision de la délégante.

Fait à Grenoble le 30 mai 2024 en 3 exemplaires originaux*

Bon pour acceptation
de la délégation



Marine PICAT-FERLET

La Déléguée,



Bénédicte CORVAISIER